# LES REFLETS DE LA VENOGE
## PENTHALAZ – VD

**MAÎTRE D'OUVRAGE**
Coopérative PrimaVesta
Avenue de la Gare 29
1003 Lausanne

**ARCHITECTES**
Translocal Architecture GmbH
Beatusstrasse 19
3006 Bern

COLLABORATEURS
Helko Walzer
Thomas Felhmann
Peter Jährig

**DIRECTION DES TRAVAUX**
Pragma Partenaires SA
Avenue de Cour 135
1007 Lausanne

COLLABORATEURS
Thierry Juillerat
Patricio Azevedo

**INGÉNIEURS CIVILS**
sd ingénierie Genève sa
Route de Chancy 59
1213 Petit-Lancy

**BUREAUX TECHNIQUES**
CHAUFFAGE – VENTILATION
BESM SA
Route des Moulins 40
1523 Granges-près-Marnand

SANITAIRE
Fluides Concepts SA
Avenue de Sévelin 20
1004 Lausanne

ÉLECTRICITÉ
Thorsen Sàrl
Route de la Chocolatière 26
1026 Echandens

**GÉOMÈTRE**
Courdesse & Associés
Ingénieurs et Géomètres SA
Chemin du Prieuré 4
1304 Cossonay-Ville

## LOGEMENTS PROTÉGÉS

**HISTORIQUE / SITUATION >** Au sud de Cossonay, se niche la petite commune de Penthalaz, traversée par la rivière la Venoge. Dans ce cadre idyllique, la coopérative d'habitation PrimaVesta a implanté un bâtiment dont la vocation est de proposer des logements protégés.

Le projet ne date pas d'hier. Il fait partie du plan de quartier La Vuy dont le concours architectural remonte à 2012. Il s'articule dans le prolongement de l'extension de l'EMS. Le premier projet a été refusé par le Conseil communal et un deuxième projet a vu le jour. En 2018, la Fondation EMS la Venoge sollicite la Coopérative PrimaVesta pour réaliser le bâtiment de logements protégés. Pour ce faire, elle lui cède une partie de son terrain en droit distinct et permanent de superficie (DDP) pour une durée de 90 ans. Toutes les commodités, à savoir commerces, coiffeur, banque, poste, pharmacie, se trouvent à proximité directe, soit dans le bâtiment de l'EMS, soit dans le centre du village qui se trouve à 200 mètres, sans oublier la bonne desserte des transports publics.

**PROJET >** Le nouveau bâtiment s'articule dans le prolongement de l'extension de l'EMS en conservant le même aspect architectural pour les façades. Il propose 17 logements protégés de 2,5 pièces d'une superficie de 55 mètres carrés. Le rez-de-chaussée abrite cinq appartements et une salle communautaire. Dans les deux étages supérieurs, on trouve six logements et une buanderie à chaque niveau. Des balcons loggias offrent aux appartements un accès extérieur. Une référente sociale est présente régulièrement sur site afin d'organiser et d'animer des activités pour les résidents.

**COORDONNÉES**
Route de la Vuy 3
1305 Penthalaz

Conception 2018
Réalisation 2018 – 2020

Édité en Suisse

CENTRE D'INFORMATION
ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION

©Architectes.ch

Comme l'extension de l'EMS, le bâtiment des appartements protégés est en béton avec une isolation périphérique. La façade s'exprime également horizontalement avec des bandeaux en Stahlton et des angles arrondis. À l'intérieur, les circulations communes sont en béton apparent. Les sols sont en synthétique, alors que ceux des logements sont en carrelage. Les pièces sont vastes et lumineuses. Les grandes baies vitrées et leur cadre minimaliste favorisent l'apport d'un maximum de lumière naturelle, rendant ainsi les espaces intérieurs très lumineux. Les cuisines ouvertes, toutes équipées, offrent beaucoup de rangement. Les balcons-loggia qui rentrent en partie dans le séjour apportent modernité et agrandissent encore plus le séjour.

Le bâtiment est labellisé Minergie® avec une ventilation double-flux et des panneaux solaires en toiture pour chauffer l'eau chaude sanitaire. Côté chauffage, il est alimenté par un chauffage à distance bois/gaz depuis l'EMS.

Grâce aux nouveaux corps de bâtiment, celui de l'EMS et des logements protégés, un parc verdoyant est venu se nicher au centre des différents bâtiments, invitant ainsi les locataires à la détente et à la relaxation.

**CARACTÉRISTIQUES**

| | |
|---|---|
| Surface du terrain | 854 m² |
| Surface brute de plancher | 1 294 m² |
| Emprise au rez | 502 m² |
| Volume SIA | 5 076 m³ |
| Nombre d'appartements | 17 |
| Nombre de niveaux | Rez + 2 |
| Places de parc extérieures | 5 |

## ENTREPRISES ADJUDICATAIRES ET FOURNISSEURS

LISTE NON EXHAUSTIVE

Génie civil
**ERNEST GABELLA SA**
1400 Yverdon-les-Bains

Échafaudages
**E.S. ECHAFAUDAGES SERVICES SA**
1028 Préverenges

Étanchéité
**GENEUX DANCET SA**
1026 Echandens

Fenêtres
**EGOKIEFER SA**
1844 Villeneuve

Électricité
**ADELEC SA**
1012 Lausanne

Chauffage
**THERMEX SA**
1110 Morges

Isolation de tuyaux
**KB IGNIFUGE SA**
1024 Ecublens

Ventilation
**CLIMATEC SA**
1030 Bussigny

Sanitaire
**SEMATECH SANITAIRE SÀRL**
1024 Ecublens

Ascenseurs
**KONE (SUISSE) SA**
1010 Lausanne

Carrelage
**AS CARRELAGE SÀRL**
1860 Aigle

Chapes
**KASTRATI SA**
1008 Prilly

Plâtrerie – Peinture
**CONSTRU-GROUPE SA**
1772 Grolley

Menuiserie
**STAR-CITY SA**
1026 Echandens

Cuisines
**PRÉCISION CUISINE SA**
1026 Denges

Architecture & Construction – CRP Sàrl – 1020 Renens – © P. Guillemin – janvier 2021
3436 – SG – Photos > Hélène Maria

©architectes.ch